

## AMÉNAGEMENT

# Des actions spécifiques pour le Sud-Essonne

«**C**ertes, le Sud a ses spécificités, concède Jérôme Guedj, président (PS) du conseil général. Mais les besoins d'emploi, de déplacements ou de logements sont les mêmes qu'au Nord. » Pour prouver que cette partie du département n'est pas laissée pour compte, le conseil général organise aujourd'hui une grande rencontre à Etampes pour préciser le programme d'actions 2012-2013 dans ce territoire qui compte 150 000 habitants répartis sur 91 communes.

■ **Les transports.** « C'est un axe de travail essentiel, car il touche au quotidien des habitants pour leurs déplacements professionnels, scolaires ou personnels », souligne Claire-Lise

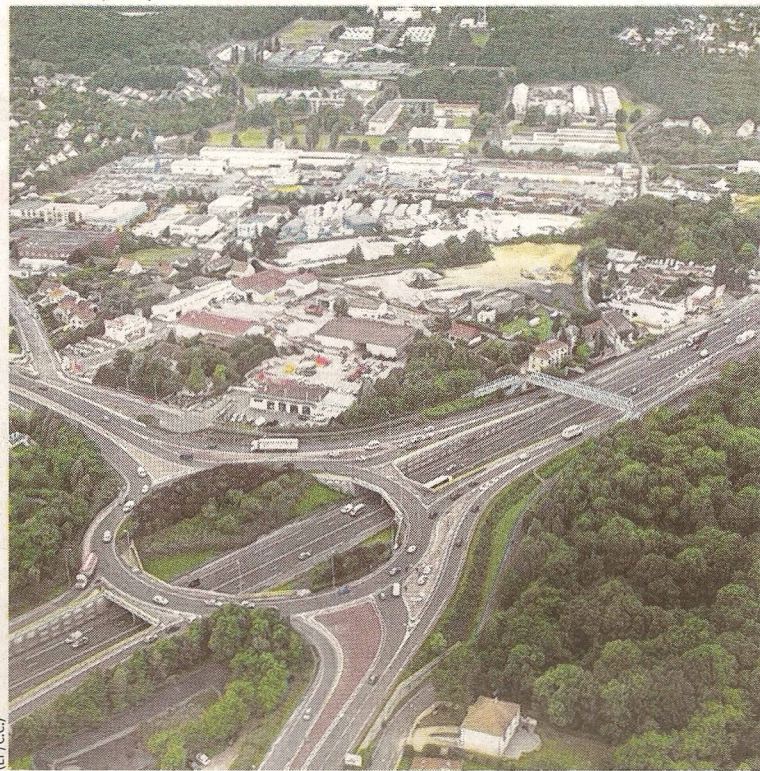
Campion, vice-présidente PS, chargée de la mission Sud-Essonne. En 2011, le conseil général a beaucoup misé sur le covoiturage, efforts qui devraient se poursuivre avec la mise en place du dispositif « Laisse ta voiture au garage ». Les chantiers de sécurisation des flux de poids lourds sur la N 20 et la D 191, axes majeurs du territoire, devraient se poursuivre, tout comme l'aménagement de grands pôles ferroviaires autour des gares. Parmi les actions envisagées, le conseil général s'interroge aussi sur l'opportunité d'une ligne de bus aux heures de pointe sur la N 20 entre Etampes et Linas.

■ **L'emploi.** Avec 39 600 emplois proposés en 2006 pour 73 117 actifs, le Sud-Essonne enregistre un faible taux d'emplois. Pour améliorer ce

chiffre, le conseil général mise sur l'agriculture, l'écologie ou encore le tourisme. « Milly a une forte attractivité, la région de Dourdan a mis en place des pistes, mais il reste trop de sites à fort potentiel sous-exploités », regrette le conseil général.

■ **Les services publics.** Depuis plusieurs années, les élus, Franck Marlin député-maire (UMP) d'Etampes en tête, déplorent la fermeture de nombreux services publics. « Les habitants et acteurs économiques du Sud-Essonne ont des besoins spécifiques, reconnaît le conseil général. Il faut encore mieux adapter l'offre des services publics et reconnaître la place majeure qu'occupent les espaces ruraux, *grands oubliés* des débats sur le Grand Paris. »

CÉCILE CHEVALIER



(LP/C.C.)

La poursuite des chantiers de sécurisation des flux de poids lourds sur la N 20, axe majeur du territoire, devrait figurer dans le programme d'actions du conseil général.